



Contrat et bail commercial

Par **hebscope**, le **12/05/2009** à **18:24**

Bonjour,

moi et mon cogérant avons signé un bail commercial avec un propriétaire depuis le 13 janvier jusqu'à aujourd'hui.

nous avons déposé une demande de changement de statut le 11 février à la préfecture puisque nous sommes des étudiants étrangers qui a été refusée donc on va faire un recours car nous avons tout acheté, bureau, chaises, ordinateurs. nous préparons maintenant notre défense contre la préfecture d'abord avec le médiateur ensuite le tribunal de grande instance pour annuler cette réponse négative.

j'aimerais savoir si ce contrat de bail commercial pour poser un problème pour la préfecture puisqu'on a signé un bail donc la préfecture ne peut pas refuser ce changement puisqu'on s'est engagé et qu'elle a exigé un bail commercial dans le dossier ainsi que l'assurance du local.

merçi, je vous prie de me répondre à ce sujet.